
L'accueil de personnes handicapées physiques et sensorielles

Actes de la rencontre du 1^{er} décembre 2005 Relais nature de Jouy-Vélisy

Sommaire

Contexte et objectifs de la journée	2
Liste des participants	3
Programme de la journée	4
Contenu des présentations et des discussions	5
Présentation du relais Nature de Jouy-Vélisy	5
Visite du Relais Nature	5
Accueillir des personnes handicapées physiques	6
Le contexte réglementaire	6
Les aides techniques aux handicaps	6
Le financement du matériel et de la recherche, la sensibilisation du public	7
Conseils pour accueillir des personnes handicapées physiques	7
Témoignages de collaboration entre une ferme pédagogique et un établissement spécialisé :	
le public polyhandicapé	8
Présentation de la ferme	8
Présentation des enfants de l'IME	8
Exemple d'une journée	8
Bilan	9
Témoignages de collaboration entre une ferme pédagogique et un établissement spécialisé :	
le public mal entendant	9
Présentation de la surdité	9
Aide matérielle	10
Conseil pour l'accueil de personnes sourdes	10
Exemple d'une visite à la Bergerie nationale	11
Conclusion	11

Contexte et objectifs de la journée

D'une première enquête demandée par l'ARENE (Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies) Ile-de-France et réalisée par la Bergerie Nationale en 2001 auprès des fermes pédagogiques de la région, il était ressorti :

- d'une part que certaines d'entre elles recherchaient à diversifier les publics accueillis ;
- d'autre part que la demande de prestations de ces différents publics augmentait.

Suite à ce constat, l'ARENE a demandé à la Bergerie Nationale de réaliser un second travail en 2003 sur les différents publics potentiels des fermes pédagogiques. Le résultat de cette étude a été publié en 2004 et présenté lors d'une rencontre régionale le 5 octobre de la même année à la Bergerie Nationale, qui a permis des échanges entre des professionnels des fermes pédagogiques et des représentants des différents publics. Les actes de cette rencontre sont consultables sur le site www.arenidf.org à la rubrique « Education à l'environnement ».

Afin de mieux répondre aux attentes des fermes pédagogiques et d'approfondir la connaissance du public handicapé physique et sensoriel, l'ARENE a sollicité une nouvelle fois la Bergerie Nationale pour organiser une journée technique en 2005.

Objectifs :

Echanger avec des professionnels du secteur médico-social et des fermes pédagogiques

Mieux connaître ces publics, savoir les accueillir, adapter sa structure et ses prestations pour mieux répondre à leurs besoins

Liste des participants

Nom	Prénom	Structure	code postal	agglomération
Ardid	Cécile	Ferme en bulle	77310	St fargeau Ponthierry
Auffret	Marie-Sylvie	Bergerie nationale	78120	Rambouillet
Avallart	Emmanuelle	Ferme d'Ecancourt	95280	Jouy-le-Mouthier
Aymont	Monsieur	Association des personnes aveugles et mal voyant (APAM)	75014	Paris
Bailly	Laetitia	Ferme en Bulle	77310	St fargeau Ponthierry
Barboux	Christiane	Centre médical de phoniatrie et surdité infantile	91290	La Norville
Bec	Pierre	Relais nature de Jouy-Vélisy	78350	Jouy en Josas
Bondon	Lise	ferme pédagogique de Rosny sous bois	93110	Rosny sous Bois
Cortail	Gyslaine	ferme thérapeuthique en projet	94360	Brie sur Marne
Dal Bello	Dorothee	Association des Paralysés de France	78960	Voisin-le-Bretonneux
Danel	Christian	porteur de projet	95450	Vigny
Douville	Audrey	Bergerie nationale	78120	Rambouillet
Flautre	Lysiane	Le Clos Fleury	95120	Ermont
de Groulard	Bénédicte	Bergerie nationale	78120	Rambouillet
Lucas	Michèle	Le Clos Fleury	95120	Ermont
Mellier	Annette	Ferme de vauléard	95510	Vienne en Arthies
Mellinger	Michel	Ass° Environnement et découvertes de la ferme	77160	St-Hilliers
Gadotti	François	AJIR	95220	Herblay
Sanchez	Hélène	ARENE Ile-de-France	75015	Paris

L'accueil de personnes handicapées physiques et sensorielles

Programme

- 9h30 Accueil des participants
- 10h Visite du Relais nature de Jouy-Vélisy (l'élevage, le rucher, le sentier botanique, le jardin) Présentation de l'accueil réalisé avec le public handicapé physique et sensoriel
Pierre Becq directeur du relais nature et institut partenaire
Dorothee Dal Bello, Association des Paralysés de France
Monsieur Aymon, Association des personnes aveugles et mal voyant
- 12h Echange de ressources, outils, documents pédagogiques...
- 12h30 Repas (pique-nique sorti du sac)
- 14h Témoignages de collaboration entre des fermes pédagogiques et des établissements spécialisés
Le public malentendant :
Christiane Barboux, Centre médical de phoniatry et surdité infantile (91)
Bénédicte de Groulard animatrice à la Bergerie nationale (78)

Le public polyhandicapé :
Lisiane Flautre éducatrice à l'IME du Clos Fleuri (95)
Emmanuelle Avallart animatrice à la ferme d'Ecancourt (95)
- 17h Bilan de la journée

Contenu des présentations et des discussions

Présentation du Relais Nature de Jouy-Vélisy

Madame Antoine et Monsieur bec

Le relais nature existe depuis 1978 avec les animaux et le jardin. L'accueil a débuté avec des enfants scolarisés grâce au soutien de l'inspection de circonscription de l'Education nationale. Le projet d'accueillir des enfants handicapés était au cœur des objectifs des créateurs de la structure : ils ont été accueillis dès 1979.

La première idée de réalisation d'un sentier botanique adapté aux personnes mal voyant date de 1981 et son inauguration s'est faite en 1995.

Le relais nature offre plusieurs possibilités : une petite ferme, un jardin et une serre, un sentier botanique, des ruches et propose des ateliers de fabrication de pain, de jus de pomme et d'extraction de miel. Certaines prestations peuvent se faire directement dans les écoles de Vélisy.

Visite du relais nature



Photo : Michel Mellinger

La visite des lieux extérieurs a pu se faire pour les volontaires en fauteuils roulant aimablement prêtés pour l'occasion par l'association des paralysés de France (APF) représentée par Madame Dal bello. Ceux qui ont visité assis dans les fauteuils et ceux qui les poussaient ont pu faire plusieurs remarques lors des déplacements :

- Les fauteuils sont agréables
- Ce n'est pas difficile de pousser les fauteuils
- Ce n'est pas agréable de se rouler soi-même : avec la température et le temps humide, on a froid aux mains et on les salit.

Quelques difficultés ont été rencontrées lors du trajet : des gravillons à l'entrée entre le parking et le bâtiment, un léger dénivelé au milieu du sentier qui ne permet pas l'accès pour une personne seule en fauteuil, mais possible si quelqu'un pousse le fauteuil. Pour des personnes qui se déplacent avec une ou deux cannes, le sentier est un peu long. Il manque des sièges pour se reposer. Sinon, le sentier est accessible ainsi que le jardin.

Dans la serre, les tables de jardinage sont à bonne hauteur pour quelqu'un d'assis. Il est difficile de penser à tous les handicaps en même temps. Sous cette serre les tables sont assez en retrait sous la partie basse ce qui permet une meilleure circulation au centre entre autre pour les fauteuils, mais cela permet aussi d'approcher la structure métallique et donc pour une personne malvoyante de s'y cogner. Si on avance les tables, cela les protégerait mais alors le fond ne serait plus accessible aux personnes assises et il y aurait moins de place pour circuler surtout au niveau des portes.

Pour les personnes aveugles et mal voyant, le sentier a été aménagé de façon à ce que la structure du sol change au niveau des panneaux situés sur un côté, devant l'arbre qu'il décrit. Des inscriptions en braille complètent le texte écrit et le schéma. Ce sentier a été financé par la fondation EDF, par l'ONF et par les Espaces verts. Le sentier a un peu vieilli : les bords ne sont pas toujours bien délimités. Des petites bordures en bois peuvent y remédier et permettent aux personnes mal voyant de se guider avec leur canne tout au long du sentier.

Après avoir continué par le tour des animaux, la discussion a repris en salle.

Accueillir des personnes handicapées physiques

Dorothee Dal Bello, APF*

Monsieur Aymon , APAM*

Le contexte réglementaire

Une loi concernant tous les handicaps a été votée en février 2005 : LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. (J.O n° 36 du 12 février 2005). Elle impose entre autre l'accessibilité à tous les établissements recevant du public (ERP) et aux transports. Toute personne ayant un handicap doit recevoir une allocation compensatrice tierce personne (ACTP) quelque soit son revenu (avant, elle était calculée en fonction du revenu).

Les fondations et autres entreprises privées financent plus particulièrement certains aménagements liés à un type de handicap. Il est difficile de regrouper ces sources. Il y a aussi des choix politiques des collectivités territoriales et des mécénats spécialisés dans certains secteurs. Il n'existe pas de modèle de montage de projet : il faut aller taper aux portes, se déplacer...

Les aides techniques aux handicaps

Des fauteuils électriques permettent des déplacements sans le soucis de la fatiguabilité. Pour les enfants polyhandicapés, il existe des « corsets-sièges » constitué d'un corset dans un fauteuil plus haut et plus lourd donc moins maniable.

Les animateurs des fermes pédagogiques ont rarement à pousser de fauteuils sauf parfois pour des personnes âgées.

La personne assise dans le fauteuil doit faire confiance à la personne qui la pousse même si elle en a l'habitude. Certaines refusent d'être portées dans les escaliers en cas de chute.

Les risques de chutes sont nombreux car l'environnement met les personnes en conditions de handicaps. Les risques dépendent donc de cet environnement, du pousseur, de l'équilibre de la personne, de sa musculature.

Le financement du matériel et de la recherche, la sensibilisation du public.

Une discussion s'engage sur des manifestations tel que le Téléthon ou le ramassage des bouchons plastiques pour financer des fauteuils. Est-ce bien à la population de financer les fauteuils et la recherche ? Est-ce aux services publics ?

Chacun a sa responsabilité. Quand une ferme pédagogique est municipale, en tant que structure publique, doit-elle prendre en charge l'accueil des personnes handicapées ? Faut-il faire un tarif préférentiel ? Un tarif préférentiel n'est pas forcément la meilleure solution, si les pouvoirs publics permettent aux personnes de ne pas vivre dans la précarité. C'est la même chose pour les tarifs des instituts.

La semaine du handicap permet de mettre en place de plus en plus souvent des interventions de sensibilisation dans les écoles.

Conseils pour accueillir des personnes handicapées physiques

Il est nécessaire d'expliquer au téléphone ce qui est accessible ou non, ceci avec précision. Par exemple, dire si les WC sont adaptés ou si l'accompagnateur doit aider au transfert. Indiquer s'il y a des parcours avec des niveaux de difficultés différents, etc.

Il faut en premier voir la personne avant de voir son handicap.

L'aspect relationnel est aussi important que l'accessibilité. Une personne qui accueille fait souvent des maladresses même sans méchanceté.

Ne pas hésiter à demander l'avis de la personne ou à faire répéter quelqu'un qui a des problèmes d'élocutions.

Réfléchir à l'arrivée d'une personne à mobilité réduite : y a-t-il une place de parking de largeur suffisante permettant le transfert de la voiture au fauteuil ? Quel est le revêtement du sol ? S'il y a un comptoir à l'entrée, à quelle hauteur est-il ? Quel type de paillason y a-t-il à l'entrée ?

Pour mettre en place des ateliers participatifs, faire appel aux conseils d'ergothérapeutes pour le choix des outils qui faciliteraient l'animation.

Faire attention à tout ce qui se trouve à hauteur de visage et dans lequel une personne mal voyant pourrait se cogner. Il est possible d'y mettre une couleur contrastée pour la rendre plus visible, mais dans une serre où la luminosité est forte ce n'est pas forcément efficace.

Bien délimiter les cheminements avec un revêtement ne présentant pas d'obstacle et différents des surfaces proches. On peut aussi, implanter de petites bordures qui aident les personnes à se guider.

Témoignage de collaboration entre une ferme pédagogique et un établissement spécialisé : Le public polyhandicapé

Lisiane Flautre éducatrice à l'IME du Clos Fleuri (95) et Emmanuelle Avallart animatrice à la ferme d'Eancourt (95)

Présentation de la ferme

La ferme d'Eancourt est établie dans des bâtiments appartenant à la mairie et sur 8 ha de terrains privés. La ferme pédagogique offre aussi les services d'un gîte d'étape.

Elle s'autofinance à hauteur des 2/3. Le dernier tiers vient de subventions de la communauté d'agglomération. Elle propose donc un tarif préférentiel aux écoles de ce territoire.

Pour les personnes handicapées qui viennent régulièrement un forfait de 40€ / demi journées est pratiqué par groupe. Sinon, pour ceux qui viennent ponctuellement, une demande d'adhésion de 24 € plus un forfait correspondant au tarif appliqué à 15 enfants est appliqué pour le groupe quelque soit sa taille.

L'accessibilité de la ferme d'Eancourt n'est pas facile. Avant l'arrivée du groupe, il est nécessaire d'amener les animaux dans le pré le plus près. L'animatrice sort les animaux de la pâture. L'approche est différente selon les animaux : par exemple la vache est curieuse et un peu brusque, les enfants n'entrent pas avec elle.

Un animateur référent suit le même groupe au cours des séances. Les animateurs n'ont pas reçu de formation particulière pour accueillir les enfants handicapés. Ils les accueillent tout naturellement.

Avec son gîte, la ferme d'Eancourt offre la possibilité d'hébergement. Cela permet de nouvelles possibilités et les éducateurs peuvent découvrir les enfants dont ils s'occupent sous un nouveau jour. Les prestations de la ferme, quand le public est accueilli sur plusieurs jours de suite, est le soin aux animaux, la traite et la fabrication de fromage le matin, la fabrication de pain, le travail de la laine et la découverte de la forêt l'après-midi. La restauration se fait en gestion libre. Les groupes apportent leurs repas ou font appel à un traiteur.

Présentation du public de l'IME

Les enfants de l'IME du Clos fleuri viennent régulièrement par roulement car ils sont nombreux, ceci pendant deux ans. Ils ont des handicaps moteur, sensoriel et mental.

Ils n'expriment pas leur besoin. Il est parfois nécessaire de les brusquer un peu pour les pousser à réagir, à surmonter leur peur, pour ne pas les surprotéger, leur donner envie.

L'IME est partie de l'idée d'avoir un poulailler à l'intérieur de l'institut, mais pour des raisons d'organisation ce n'est pas possible. La ferme d'Eancourt propose des activités adaptées aux objectifs recherchés : faire réagir les enfants, travailler la mobilité des mains et des bras. L'animal représente un tiers qui réagit différemment et qui vient de lui-même à l'enfant.

Exemple d'une journée

L'arrivée se fait à 10h30. Le rituel commence avec la truie Henriette qui vient manger dans une gamelle au milieu de la cours et peut être caressée par les enfants. Le déroulement de l'animation se fait toujours dans le même sens car il est arrivé qu'un enfant autiste soit

perturbé par un changement de chronologie. Le groupe se déplace ensuite vers le bâtiment d'élevage. Ce déplacement n'est pas facile car non aménagé. Dans le bâtiment les enfants peuvent se déplacer plus facilement sauf pour entrer dans la chèvrerie à cause de la paille. Ce sont les chèvres qui viennent au contact. Les poussins sont placés directement dans les mains des enfants. A l'extérieur, les lapins sont placés sur leurs genoux, ils peuvent ainsi les caresser plus facilement même si certains enfants ont besoin d'aide. Quelques uns n'aiment pas toucher avec les mains, ils préfèrent le contact contre la joue ou le cou. L'étape suivante se fait auprès des animaux placés à l'extérieur. L'ânesse Finette est mise en contact avec les enfants. Elle s'approche d'elle-même auprès des fauteuils roulant et recherche le contact en poussant légèrement leur main. Elle s'approchera aussi d'un enfant qui pleure mais elle a peur de ceux qui ont des gestes brusques et émettent des sons non contrôlés.

Pour raison de sécurité, les enfants en fauteuil roulant ne sont pas mis en contact avec la vache normande de 650 kg. La visite se poursuit au poulailler où les éducateurs attrapent les poules pour les amener auprès des enfants. La motricité est là aussi l'objectif de façon à ce que les enfants déplient la main pour caresser. Comme la plupart de ces enfants ne peuvent pas s'exprimer oralement, les éducateurs et l'animateur sont très attentifs à l'expression du visage. Mais il n'est pas toujours facile de savoir si une réaction exprime la joie ou le mécontentement.

Bilan

Avec la durée le bilan se montre positif. Certains enfants ont montré une émotion, d'autres n'ont plus pleuré en arrivant, un enfant a mis un an et demi pour accepter d'entrer dans un enclos... Certains peuvent aller un peu plus loin : en mettant un nom sur les animaux, pour certains il est possible d'apporter quelques indications. Tous les enfants n'ont pas la même motivation lors d'une même séance et est donc plus ou moins réceptif, l'animateur doit alors s'adapter.

Témoignage de collaboration entre une ferme pédagogique et un établissement spécialisé : Le public mal entendant

Christiane Barbaux, Centre médical de phoniatrie et surdité infantile (91)

Bénédicte de Groulard animatrice à la Bergerie nationale (78)

Présentation de la surdité

La surdité est un handicap qui ne se voit pas (sauf en cas de port de prothèse)

On peut classer l'handicap de surdité selon sa gravité :

- la surdité très profonde : il ne peut y avoir réaction qu'à des vibrations très fortes, tel que le passage d'un avion ;
- la surdité profonde : les personnes peuvent réagir à l'aboiement d'un chien
- la surdité sévère
- la surdité moyenne
- la surdité légère : « dur d'oreilles », personnes qui font répéter

Parmi les enfants sourds, il y a ceux qui le sont de naissance et qui donc n'ont jamais eu de contact avec le monde sonore. Les personnes sourdes, en fonction de l'histoire de leur handicap ont des capacités de langage très différentes avec un vocabulaire plus ou moins riche. Le langage est plus pauvre pour les sourds profonds. Tout est dans la mémorisation du sens du mot sans équivalence. Il faut aussi tenir compte de l'appétence au langage, c'est-à-dire

les personnes qui aiment ou n'aiment pas parler. Les personnes qui ont une capacité auditive même légère vont l'utiliser. L'enseignant spécialisé doit permettre aux enfants qui arrivent à l'institut de lui construire une langue sans presque aucun lien avec notre langue parlée (vocabulaire et structure d'articulation).

Aide matérielle

- L'aide principale est l'appareillage. Une personne appareillée ne va pas forcément bien entendre, car l'appareillage ne fait pas tout : il va lui permettre d'entendre plus de sons et de bruits qu'il va falloir décoder et mémoriser. Il a une portée d'environ 2m. Pour être efficace, l'appareillage doit être combiné à une rééducation. L'appareillage reste cher et mal remboursé : il existe donc des enfants non appareillés ou dépistés tardivement.
- L'appareil haute fréquence (HF) est un boîtier fixé sur la prothèse. L'animateur a un micro, l'appareil amplifie et renvoie le son avec une portée de 50m.
- La lecture labiale est la manière de « lire sur les lèvres ». Il faut décrypter ce que dit la personne en face en déchiffrant le mouvement que fait la bouche en parlant. Les enfants scolarisés sont dans l'apprentissage, ils ne la maîtrisent donc pas. De plus ce n'est pas facile, il existe des confusions labiales : par exemple, le P, le B et le M forment sur les lèvres des gestes similaires.
- Le langage parlé complété (LPC). Il n'est pas une langue à part entière. Il ne fait que compléter par des codes gestuels la langue orale. Par une série de gestes simples, il traduit tous les sons de la langue parlée. Il complète la lecture labiale. C'est un accompagnateur du groupe qui traduit aux enfants sourds ce que dit l'animateur de la ferme.
- Le langage des signes français (LSF). C'est un langage réalisé avec les mains et le corps. Tout le buste et le visage expriment ce qui est transmis.

L'objectif d'une sortie pour les enfants sourds d'un institut, va être de trouver une activité visuelle. C'est aussi vrai pour les musées que pour les fermes pédagogiques, mais les secondes apportent aussi d'autres stimuli sensoriels tels que le toucher et l'odorat. Au moment de la prise de contact, l'animateur/agriculteur doit être prêt à répondre à l'éducateur ou l'enseignant qui va vouloir le déroulement, les concepts, les vocabulaires qui seront utilisés.

Conseil pour l'accueil de personnes sourdes

- Les sourds ont en commun avec les personnes mal voyant d'avoir besoin de toucher pour que le mot prenne du sens. Il faut donc être dans le cognitif. Pour des raisons de sécurité, il faut placer hors de portée tout ce que l'on ne veut pas qu'ils touchent.
- Ils ont besoin de concret avec un minimum de langage : Suivre un intervenant qui parle est fatigant (un interprète est changé toutes les 20 min).
- Il n'est pas possible d'expliquer et de montrer ou démontrer en même temps. Les personnes ne seront pas quoi regarder. Il faut alterner : expliquer ce que l'on va faire puis faire la démonstration.
- Il faut bien faire attention que tout le monde puisse voir.
- Respecter l'unité de leur groupe sans les mélanger à un autre groupe où ils se retrouveraient perdus et qui leur ferait perdre le contact visuel avec vous.
- Ce sont des enfants qui bougent beaucoup et qui s'éparpillent facilement pour toucher. Si les enfants regardent ailleurs, il est nécessaire de les interpeller individuellement et attendre que tout le monde soit attentif. Il faut donc alterner avec des moments où ils

peuvent « décrocher ». Il est intéressant de les mettre en situation car alors ce sont eux qui apprennent aux animateurs comment communiquer avec eux.

- L'éclairage est très important : l'animateur et le traducteurs doivent être bien éclairés, la bouche toujours visible ; le public pouvant être dans l'ombre.
- S'adresser aux personnes et non à l'interprète qui doit être près de vous, même si elles ne vous regardent pas et si elle le regarde.
- Ne pas faire de séances « au rabais ». Ce sont des enfants qui ont toutes leur capacité intellectuelle même si leur langage est plus pauvre. Ils peuvent faire les mêmes expériences. Il est bien d'envisager avec l'enseignant, avant la visite, comment organiser la séance et la façon dont il va les y préparer.
- Utiliser un vocabulaire simple mais permettant de comprendre le pourquoi et le comment des choses. Ne pas hésiter à donner des informations de base car beaucoup d'informations nous sont données par des sons que l'on capte sans vraiment sans rendre compte. Avoir une logique de déroulement et ne pas s'en écarter. L'abstrait est intégré plus difficilement que le concret.
- Parler à une vitesse normale et surtout ne pas parler trop lentement.
- S'il y a utilisation de matériel en circulation ou en fonctionnement, les personnes peuvent ne pas les entendre venir. Faire aussi attention aux bruits très graves ou très aigus qui peuvent leur être intolérables.
- Pour chaque animal, il peut être intéressant d'en avoir une représentation visuelle avec le nom écrit associé au pictogramme représentant ce nom.

Exemple d'une visite à la Bergerie nationale

L'animatrice les accueille avec le langage des signes. Après une première réaction de surprise de la part des enfants, ils lui répondent très contents de la même façon. Deux animateurs de la Bergerie nationale ont entrepris la démarche d'apprentissage de la langue des signes. Un groupe d'enfants ont nommé Bénédicte, l'animatrice : ils lui ont trouvé un signe qui correspond à sa personnalité. Depuis, elle garde ce nom et elle se présente de cette façon. (Un nom ne correspond pas aux prénoms que l'on porte : ils reflètent une caractéristique physique, du caractère...).

Lors de la visite, les animaux sont vus uns par uns. Le contact physique est une base de l'approche : les enfants passent beaucoup de temps à caresser les animaux. Ils frottent aussi la laine, se font arroser par du lait de chèvres...

Conclusion

Pour certaines personnes présentes, il est évident que tout animateur ne peut pas accueillir de personnes handicapées. Il faut qu'il en est envie et y être sensible. Les animateurs qui accueillent deviennent les personnes référents et ne sont pas interchangeables. D'autres personnes ne sont pas d'accord : on a peur de ce que l'on ne connaît pas, il faut donc se forcer pour devenir capable. Mais il reste vrai pour des accueils réguliers sur une longue période des mêmes personnes fragiles, avoir un seul référent est très rassurant.